



Association de Défense des Berges de Seine

Compte-Rendu de l'Assemblée Extraordinaire du 29 Janvier 2015

La Bouille

Présents : 37

Pouvoirs : 8

Excusés : 2

Point 1 : Présentation du nouveau Bureau de l'Association

Le conseil d'administration élit à l'unanimité les membres suivants :

Fabrice Drain – Président

Denis Comont – Vice-Président

Sylvie Verneuil-Barrault – Trésorière

Hélène Bordeaux – Secrétaire

Pour des raisons pratiques, la nouvelle domiciliation de l'Association sera chez la trésorière, Sylvie Verneuil-Barrault, demeurant 132, allée des sources 76530 Moulineaux.

Le Président remercie l'ancien Bureau de l'Association, et le félicite des précédents combats menés jusqu'au succès.

Il explique que l'un des rôles fondamentaux du bureau sera de veiller à ce que tous les points de vues soient représentés et pris en compte. En effet, les préjudices, gênes et enjeux ne sont pas les mêmes pour les salhuciens situés en bord de fleuve, les moulinais proches du site ou dominant celui-ci, ou les bouillais sur les coteaux. Le Président souligne la ténacité de l'adversaire, le GPMR, et ne minimise pas la charge de travail à venir.

Point 2 : Cotisation année 2015

Fabrice Drain propose une cotisation à 5 euros, afin de pouvoir toucher un maximum de personnes, opinion partagée par l'ancien bureau.

En 2005 (dossier CEMEX), avec ce même montant, le nombre d'adhérents était monté à 220.

Après une large discussion mettant en avant les avantages des différentes options, un vote à main levée est décidé, proposant des montants annuels de 5, 7 et 10 euros.

La grande majorité de l'assemblée vote pour une cotisation à 5 euros. Les adhérents pourront bien évidemment faire des dons dans un deuxième temps (indispensables en cas d'action en justice).

Des subventions pourront être sollicitées ; actuellement, seule la municipalité de Caumont a accordé une subvention de 50 euros pour l'année 2013, celle de La Bouille apportant soutien logistique, prêt de salle et photocopies gratuites pour l'année 2013 également.

Point 3 : Appel à compléter le bulletin d'adhésion pour les membres adhérents présents.

Les membres de l'assemblée s'acquittent du montant de la cotisation annuelle, auprès de Sylvie, signifiant ainsi leur adhésion à l'association. Un reçu sera distribué ou envoyé très prochainement aux nouveaux adhérents.

Point 4 : Questions diverses

Fabrice Drain expose les lignes directrices du bureau :

- solliciter les autres associations qui ont été ou sont concernées par ce projet ou par un projet similaire.
- obtenir une réponse aux différents courriers envoyés par le précédent bureau (Mr Maccioni, Préfet et Mme Ségolène Royal, Ministre de l'environnement).
- organiser très rapidement une réunion avec le Maire de la Bouille, Mr Joël Temperton, similaire à celle précédemment obtenue avec Mme Martine Taillandier, maire de Moulineaux. Les dates du 3, 4 ou 5 février sont évoquées.

Dany Gruyters évoque la possibilité de contacter les assurances habitations des particuliers, afin de bénéficier d'un conseil juridique gratuit. Une discussion est engagée avec d'autres personnes ayant fait cette démarche ; ce soutien ne serait valable qu'en cas de dégradation notable du cadre de vie et de dévaluation du bien immobilier; le sujet reste à approfondir.

Fabrice Drain propose que le CA se réunisse à nouveau rapidement, rapidement afin d'avancer dans le dossier. La date du lundi 2 février 2015 à 19h est retenue, le lieu (très certainement Sahurs) restant à confirmer. Cette réunion aura pour but de répartir les nombreuses tâches entre les différents membres volontaires de l'association, et de proposer un calendrier régulier de rencontres et d'échanges.

La soirée se termine par un pot de l'amitié, dans la plus grande convivialité.

Fait à Moulineaux, le 31 janvier 2015,

La Secrétaire,

Le Président

Hélène BORDEAUX

Fabrice DRAIN